



Les Amis de l'Hermine Rouge

1, Allée Mgr Jean-René Calloc'h 29000 Quimper
courriel : amis@lherminerouge.fr
blog : <https://lherminerouge.fr/>

Opération « Wuanbushu »

Les Comores : une nation fracturée et placée sous tutelle, en violation du droit international !

Les pelleteuses sont entrées en actions ce lundi 22 mai au matin à Mayotte pour détruire l'habitat précaire du plus grand bidonville de la colonie française de l'Océan Indien. L'Opération « Wuanbushu » (= reprise en mahorais) est relancée. Monsieur Darmanin prétend ainsi réduire l'habitat insalubre et expulser 10.000 « migrants en situation irrégulière ». En 2017 16.000 personnes ont été renvoyées de Mayotte alors que 10.000 étaient expulsées de l'Hexagone. Comment cela est-il possible pour un territoire qui héberge 0,4 % des populations « françaises » ?

Une histoire coloniale et néo-coloniale

Mayotte n'est pas « envahie » par une immigration venue de Suisse, des Etats-Unis (cela serait du tourisme !!!) ou même du Mozambique voisin mais elle connaît un solde migratoire à peine positif dû à l'apport des populations des autres îles de l'archipel des Comores. Ce ne sont pas des étrangers au sens propre du terme même si l'administration française les considère comme telle depuis 1976. En effet, la nation comorienne, au sens où nous l'entendons, c'est à dire un ensemble d'individus ayant en commun un territoire, une langue, une culture, des liens socio-économiques et un sentiment d'appartenance est la réalité de l'archipel des Comores et de ses 4 îles : Njazidja (Grande-Comore), Mohéli, Anjouan et Mayotte depuis plus de 1500 ans.

A partir du 19ème siècle il y eu la colonisation à plusieurs visages, les intérêts des grandes puissances, la séparation des îles et des accords qui permirent à la France, d'acheter à un sultan une des 4 îles (et ses habitants) : Mayotte. Par la suite ce fut le « protectorat français », drôle de protection qui fut en fait une mise sous tutelle des 3 autres îles par

l'entremise de l'île vendue. Cette situation dura quelques décennies et puis il y eut la vague des indépendances contrecarrée par la volonté du colonisateur français de garder la main sur le canal du Mozambique et l'Océan Indien.

En 1974 un référendum fut organisé. Sur les 4 îles, si les 3 premières votèrent à plus de 90 % pour l'indépendance, Mayotte vota, elle, à 60 % pour son rattachement à la France. En 1976, le Gouvernement français organisa un second référendum sur la seule île de Mayotte en faisant fi des résolutions de l'ONU stipulant que Les Comores étaient un archipel de 4 îles et qu'aucune d'entre elles ne pouvait être séparée des autres ...Il y aura 20 résolutions de l'ONU allant dans ce sens et la France n'en tiendra aucun compte.

Quant au jeune Etat comorien, il tenta une réforme agraire, mais il restait dépendant par sa monnaie, le Franc comorien, arimé au Franc français de l'époque et toujours en vigueur selon un régime analogue au Franc CFA imposé aux ex-colonies africaines. La France envoya alors un mercenaire Bob Denard, aux ordres de l'Elysée pour renverser le président élu et l'assassiner avec l'aide de l'Afrique du Sud de l'apartheid ! Les Comores réduites à 3 îles sont aujourd'hui le 21ème pays le plus pauvre du monde. Sa jeunesse s'expatrie...il y 150.000 comoriens à Marseille.

Que doit faire la France ?

- 1-Stopper la chasse aux pauvres et aux prétendus « étrangers »,
- 2-Respecter les résolutions de l'ONU et mettre en place un processus de réparation des dommages causés aux populations depuis 150 ans,
- 3-Respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la nation comorienne,
- 4-Abandonner le Franc comorien,
- 5-Engager une politique d'échanges mutuellement avantageux avec Les Comores.

Le 23/05/2023

SOUTENONS LES AMIS DE L'HERMINE ROUGE, REJOIGNONS LES !

Je souhaite rejoindre les Amis de l'Hermine Rouge



NOM.....PRENOM.....
Adresse postale.....
Code postal.....Commune.....
Courriel.....Téléphone.....

A renvoyer dûment rempli aux Amis de l'Hermine Rouge : 1 Allée Mgr Jean-René Calloc'h (bal n°181) 29000 Quimper